



Eté 2016



Bulletin municipal d'informations n° 8 SEPTEMBRE 2016

MINOT

L'évolution de la population

D'une rue à l'autre :

La rue du Puits

La ruelle du Puits-Mignon

Informations municipales

Projet éolien

Manifestations de l'été



MAIRIE DE MINOT

10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90

mail : mairie.minot@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16H00 à 18H00 Jeudi : de 16H00 à 18H00

Secrétaire de Mairie : Sylvie CHEVALLIER



L'évolution de la population

Le nombre d'habitants est connu à travers les recensements effectués depuis 1793.

Si la superficie de la commune est restée la même, soit 3 618 hectares, la population a connu un déclin.

Ces baisses d'habitants s'expliquent en partie par divers fléaux : une épidémie de choléra, la typhoïde, la guerre de 1914-1918 qui a fait 16 morts, la guerre de 1939-1945, la mécanisation du travail qui a supprimé de nombreux emplois...

À l'époque de la Révolution, il y avait 30 métiers de tisserands qui fabriquaient de la toile et des draps. Les chenevières étaient semées pour cette profession.

Notre village a toujours eu une activité essentiellement agricole, Minot a été la commune qui avait la plus grosse production de lait du département.

Evolution de la population

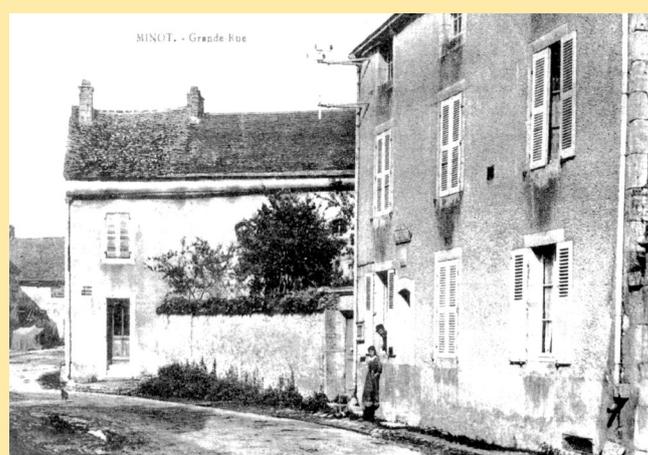
Années	1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856	1861	1866
Habitants	755	745	720	649	699	718	710	700	661	650	629	614
Années	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931
Habitants	540	523	523	513	472	401	371	381	361	292	308	319
Années	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Habitants	330	369	371	348	359	349	285	240	229	243	207	à venir

Au fil des années, les bâtiments communaux ont changé d'emplacement dans le village

La Poste



La Poste était dans cette propriété proche de l'Eglise. Cette maison a aujourd'hui disparu.



Ensuite, la Poste s'installera Rue de Paluet. Le bâtiment est en photo au premier plan.

Puis la Poste sera transférée Rue de l'Eglise. Afin de préserver ce service, depuis quelques années, il s'agit d'une Agence Postale Communale.

L'école



D'après les écrits laissés par nos ancêtres, il semblerait que la commune possédait déjà une école primaire en 1637.

La classe se faisait dans une maison bâtie où se trouve actuellement l'Agence Postale . Faut de d'entretien, ce bâtiment était devenu inhabitable en 1768. Le recteur d'école avait reçu une indemnité afin de construire sur cet emplacement une maison dans laquelle étaient aménagés un logement et une salle pour faire la classe aux garçons.

A partir de 1793, les filles étaient admises dans cette maison rectorale. On a alors du mal à comprendre comment on pouvait réunir plus de 100 élèves dans une salle de 6.30 m de long, 5.60 m de large et 2.95 m de haut.

Les enfants étaient donc divisés en deux groupes : les plus grands prenaient leurs leçons dans la cuisine de la maison, surveillés par la femme de l'instituteur.

A partir de 1828, cette classe devient l'école des filles. Ce sont les sœurs de la congrégation de la Providence de Vitteaux qui font la classe.



La commune acheta une maison privée pour en faire l'école des garçons et le logement de l'instituteur. Cette maison est aujourd'hui la Mairie. Cette salle de 5 m de long par 6 m de large peinait à contenir les 60 écoliers qui fréquentaient la classe pendant l'hiver.

En 1851, la commune fait construire au fond de la cour une grande salle de classe. Le bâtiment est en retrait de la route, loin du bruit et de tout passage de voitures.

Cette école offre de nombreux avantages, et répond aux besoins de la population.

De 1853 à 1876, il y avait une cinquantaine de garçons et une quarantaine de filles. L'école des garçons était fermée de juin à début novembre. Durant cette période, les écoliers participaient aux travaux des champs.

Malheureusement, depuis ces dernières années, la désertification mine la pérennité des campagnes et des services.

MINOT, d'une RUE à l'AUTRE

Cette fois-ci, restons au village. Allons dans la rue du Puits et la ruelle du Puits-Mignon.

La RUE du PUIITS et la RUELLE du PUIITS-MIGNON



La nomenclature des ressources de Minot, en ce qui concerne l'eau d'alimentation, serait incomplète si l'on oubliait « le Puits Mignon », jadis puits de la rue du Mignon ; c'est là, en effet où gisaient les eaux les plus pures et les meilleures de tout le village ! Même les habitants du Mont venaient s'y alimenter avant d'avoir leurs citernes en haut du village. Le puits Mignon avait été muni d'une pompe à chapelet.

FAMILLES D'AUTREFOIS – *On a dénombré 8 habitants dans 2 foyers situés Rue du Puits, lors du recensement de la population de Minot en 1921.*

Identité	Âge	Lieu de naissance	Profession	Remarques
DUET Denis	49 ans	Cuzieux	Domestique chez Chalopin	Couple avec leur nièce
TARTERET Eugénie	44 ans	Bure-les-Templiers	Cuisinière	
TARTERET Andrée	7 ans	Aignay-le-Duc	Sans profession	
ESCHBACH Louis	55 ans	Paris	Patron cordonnier	Couple avec leurs 3 filles
REGOUBY Marie	49 ans	Saint-Vrain	Sans profession	
ESCHBACH Cécile	23 ans	Dijon	Journalière	
ESCHBACH Juliette	16 ans	Dijon	Sans profession	
ESCHBACH Madeleine	11 ans	Neuville	Sans profession	

Autrefois nommée « rue du Mignon », cette rue rejoint la « ruelle du Puits-Mignon » où se trouve la fontaine « Jeanneton »



LA JEANNETON – *La Fontaine Jeanneton est alimentée par les eaux excédentaires provenant des Creux. Elle a été construite par l'entrepreneur Bilbaut sur les plans de l'architecte Bernard, pour la somme de 2 828 francs. C'est suite à la construction du très moderne lavoir couvert de la Rue Basse, que la Fontaine Jeanneton a été abandonnée. Néanmoins, la jeune femme en fonte avec son urne versant l'eau est toujours là. Jadis, le fait qu'elle soit très légèrement vêtue aurait quelque peu froissé les ménagères du quartier, qui lui infligèrent le surnom de « Jeanneton » en référence à cette chanson paillardes, intitulée « La rirette » qui raconte la rencontre de cette jeune fille avec 4 jeunes et beaux garçons.*

De nos jours, le vase de la Jeanneton cesse de servir son eau, les différentes fleurs ornent ses abords, pour lui donner encore plus de cachet.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)



Une réunion publique sur les nouvelles dispositions de cette taxe aura lieu

Jeudi 20 octobre à 19 h 00 à la salle polyvalente de Minot

La TEOMI va remplacer la TEOM à compter du 1er janvier 2018. Le mode de calcul sera différent, chaque bac noir va être équipé d'une puce électronique.

Réflexion sur le projet éolien

Dans le cadre d'une réflexion du Conseil Municipal sur le sujet de l'éolien avec le soutien de notre syndicat d'énergies (SICECO), une permanence publique s'est déroulée en Mairie le Samedi 27 Août de 9h à 12h.

Le SICECO a pu lors de cette permanence présenter la réflexion menée avec les conseillers jusqu'à présent et répondre aux questions de la vingtaine d'habitants de la commune ayant répondu présents. Les thèmes abordés ont été multiples :

- ♦ Présentation de l'énergie éolienne,
- ♦ Présentation du syndicat d'énergies et de la SEML Côte-d'Or Énergies (créée à l'initiative du syndicat),
- ♦ Présentation de la démarche engagée (en opposition des méthodes utilisées par les développeurs privés),
- ♦ Bref historique du projet,
- ♦ Présentation des premiers résultats de la pré-étude : zones favorables, principales contraintes...

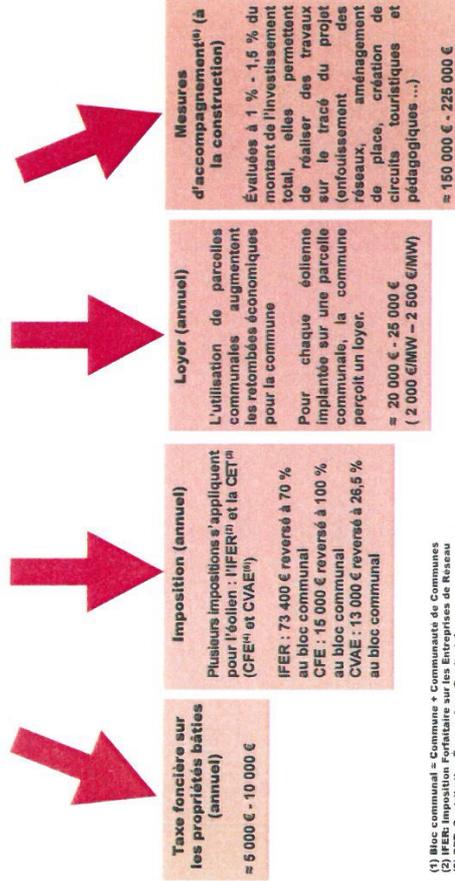
Un document comparant les différentes énergies renouvelables et des panneaux d'information présentant l'énergie éolienne, les étapes et études obligatoires, les retombées d'un tel projet et les premiers résultats obtenus sont consultables en Mairie.

Pour toute information complémentaire sur le sujet, vous pouvez contacter M. Mathieu JULIEN (SICECO) au 06 48 19 67 53 ou mjulien@siceco.fr.

Les retombées d'un projet éolien

Les retombées financières pour le bloc communal⁽¹⁾

Retombées économiques pour le bloc communal pour un projet de 10 MW (4 éoliennes de 2,5 MW)



(1) Bloc communal = Commune + Communauté de Communes
(2) IFER : Imposition Foncière sur les Éoliennes de Réseau
(3) CET : Contribution Économique Territoriale
(4) CFE : Contribution Foncière des Entreprises
(5) CVAE : Contribution Verte Additionnelle des Entreprises
(6) Différents mesures compensatoires, qui sont obligatoires pour diminuer les impacts du parc éolien

Toutes ces retombées peuvent contribuer au développement du territoire, dans les domaines énergétiques, exemple :

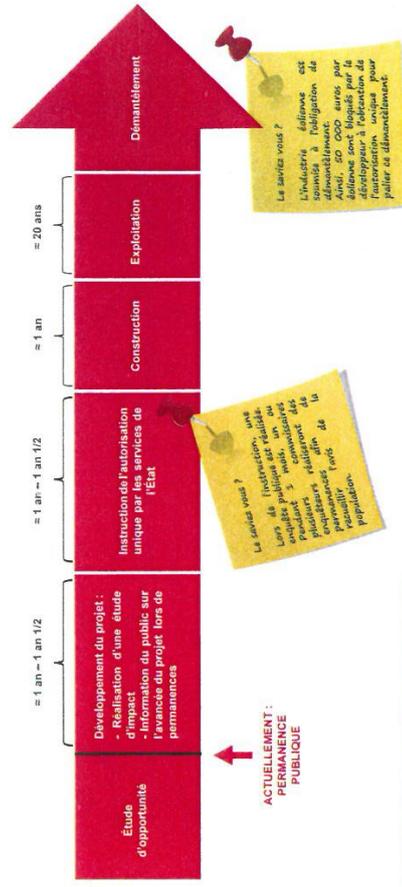
- Réalisation de chaufferies bois sur la Communauté de Communes accueillant les éoliennes (Parc de Saint-Seine)
- Mise en place d'aide à la rénovation énergétique (Communauté de Communes de Bligny-sur-Ouche)

La création d'emplois locaux



La construction d'un projet éolien

Les étapes d'un projet



Les études à mener

Servitudes

- Distance minimale de 500 m des habitations
- Routes
- Caplage d'eau
- Conduite de Gaz
- Réseau électrique
- ...

Typologie du terrain

- Etude de sol
- Cours d'eau
- ...

Gisement en vent

- Pose d'un mât de mesures
- Obtention de résultats sur 1 an minimum

Études acoustiques

- Pose de micros
- Réglementation : les éoliennes ne doivent pas générer au niveau des habitations un surplus de bruit par rapport à la situation avant construction supérieur à +5 dB le jour et +3 dB la nuit
- Sinon, un bridage des éoliennes sera mis en place

Études paysagères

- Réalisation de photomontages
- Visibilité depuis les villages, les monuments et les sites patrimoniaux
- Etude de co-visibilité entre parcs
- ...

Études environnementales

- Etudes sur la faune et la flore
- Etudes spécifiques concernant la cigogne noire, l'aigle botté et autres rapaces
- Définition de mesures de compensation

- Mise en place de mesures compensatoires :
- Remise en état de chemin
 - Reconstitution d'habitats naturels
 - Gestion des eaux
 - ...

Fête Nationale du 14 juillet 2016



Comme chaque année, repas et jeux ont été proposés pour célébrer cette fête. Les cochons cuits à la broche ont été préparés par Daniel Garnier. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette journée.

Tournoi de sixte du 14 août 2016



L'Association de la Jeunesse Salives Lery Minot a organisé un tournoi de sixte à Minot le dimanche 14 août. Ce tournoi de football a réuni une quinzaine d'équipes. Les matchs se sont déroulés dans la convivialité.

*13, 14 et 15 août : exposition et vide-greniers organisés par Les Amis des Halles
Peintures, photographies, couture, taille de pierre, tournage sur bois,
voitures anciennes*



Carnet blanc : Sophie et Jérôme



Félicitations aux heureux mariés

*Sophie Mouilleseaux et Jérôme Aupart
se sont unis à la Mairie de Minot le
Samedi 2 juillet 2016*

Les époux sont domiciliés à Minot

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric Feuillé, Isabelle Nogueira et à leurs trois enfants. Ces cinq nouveaux habitants viennent d'aménager « rue de Beneuvre ».

